BUDGET 2022
**DOSSIER DE PRESSE**

# Assemblée plénière du 16 décembre 2021

## Présentation du budget régional 2022 et de la stratégie Occitanie pour la culture

Décembre 2021

La Région Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

© Basdhens Alain - Région Occitanie

# Sommaire


ÉDITO ..... 4

**1ÈRE PARTIE : BUDGET 2022**

UNE RÉGION SOLIDE ET AMBITIEUSE GUIDÉE PAR LE PACTE VERT POUR L'OCCITANIE ..... 6
I - Pacte vert : une démarche globale pour transormer la société en profondeur
II - Budget vert : exemplarité et transparence au coeur de la démarche régionale
III - Une Région bien gérée et offensive, au service de ses habitants

PACTE VERT : LA RÉGION PROTÈGE ET CONSTRUIT L'AVENIR ..... 10

**I - La Santé du quart d'heure : un engagement contrétisé dès 2022** ..... 10

**II - Grands Travaux** ..... 12

**>Transports** : mobilités du quotidien, pouvoir d'achat, emploi et souveraineté au cœur de la stratégie régionale ..... 12

**>Lycées** : plus de 200 M€ pour offrir aux jeunes des établissements plus verts, plus sûrs et plus accessibles ..... 16

**>Économie bleue** : la Région fait du développement des ports régionaux une priorité ..... 18

**>Le sport pour tous** : une politique sportive qui contribue à la réalisation de grands travaux sur l'ensemble du territoire ..... 19

**III - Pour répondre à l'urgence écologique, la Région accélère** ..... 20

**IV - Ancrer les compétences, les emplois et les activités dans les territoires : une ambition globale au cœur du Pacte vert régional** ..... 23

PACTE VERT : LA RÉGION SOLIDAIRE, UTILE AUX HABITANTS ..... 24

**2ÈME PARTIE :**
**PACTE VERT : STRATÉGIE OCCITANIE POUR UNE CULTURE PARTOUT ET POUR TOUS, 2022-2028** 27

> Priorité 1 : Emanciper et susciter le désir de culture pour les plus jeunes
> Priorité 2 : Relier en poursuivant le maillage du territoire par la culture
> Priorité 3 : Structurer – La création comme priorité à l'action de la Région
> Priorité 4 : Transformer et adapter le secteur culturel aux défis du changement climatique
> Priorité 5 : Réinventer les pratiques culturelles

# Édito

## Anticiper pour poser dès aujourd'hui les bases d'une société plus juste, plus durable et plus innovante

Cette nouvelle mandature s'ouvre dans un contexte particulier, 2022 est donc une année importante. La Région sera **un roc de solidité et d'ambition au service des habitants d'Occitanie**. **Nous serons solides et solidaires** pour les plus en difficulté, **conquérants et offensifs** aux côtés des porteurs de projets. Offensifs pour **poursuivre notre changement de modèle de développement avec notre Pacte vert pour l'Occitanie**, qui se fera avec et pour tous les habitants, **en ne laissant personne au bord du chemin**.

2022 sera l'année des premières concrétisations de **la "santé du quart d'heure"**, avec le démarrage du recrutement par la Région de médecins, infirmiers et sages-femmes pour lutter contre les déserts médicaux.

2022 sera également l'année de la **poursuite des grands travaux**, avec la rénovation énergétique des habitations et bâtiments publics, la construction et la réhabilitation des lycées, l'expérimentation du transfert de l'État aux Régions des routes nationales, la poursuite des grands chantiers pour la création de filières de production d'énergies renouvelables et, bien sûr, la poursuite des projets ferroviaires : lignes à grande vitesse Toulouse-Bordeaux et Montpellier-Perpignan, démarrage du projet sur la réouverture de la ligne de la Rive Droite du Rhône, lancement des travaux de Montréjeau-Luchon et Alès-Bessèges.

2022 sera enfin l'année des **solutions face à l'urgence climatique**. Depuis près de 6 ans, nous préparons avec volontarisme et ambition la transition écologique que nous devons à notre jeunesse et aux générations futures. Cette transition c'est celle que nous soutenons pour nos agriculteurs, celle de nos jeunes qui s'engagent dans des projets environnementaux et que nous soutiendrons bientôt avec le revenu écologique jeunes, celle des voyageurs que nous aidons à privilégier le train grâce à des tarifs les moins chers de France, à l'acquisition d'un véhicule électrique ou d'un vélo, sans oublier un grand plan pour nos ressources en eau. C'est également celle des habitants qui rénovent leur logement, avec les conseils des guichets Rénov'Occitanie et l'aide financière de la Région. Enfin, c'est la transormation de milliers d'entreprises volontaires vers un modèle plus durable. De nombreux acteurs économique se lancent sur le territoire d'Occitanie, dans la production, le transport et le stockage d'énergies renouvelables, nous faisant confiance pour répondre à notre objectif affiché d'être la terre de l'hydrogène vert.

**Ces projets, nous continuerons à les mener en rassemblant les citoyens, les élus locaux, les chambres consulaires, les acteurs économiques, culturels, sportifs et associatifs**. C'est ensemble que nous avons gagné nos plus belles victoires comme celle de la relance des lignes ferroviaires, résisté à la crise sanitaire en se mobilisant pour fournir des masques aux habitants, élèves et soignants, et à la crise économique avec le fond L'OCCAL qui a réuni la quasi-totalité des Intercommunalités. Ainsi, nous avons préservé plus de 250 000 emplois et soutenu 67 000 entreprises. C'est ensemble que nous continuerons à anticiper pour ne pas subir.

**Le cap est clair : je veux que la Région Occitanie apporte des solutions concrètes aux habitants et soit le moteur d'un avenir rassurant, plus juste, plus durable et plus innovant.**

**Carole Delga**
**Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée**

© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

# 1ÈRE PARTIE

# PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

# Une Région solide et ambitieuse guidée par le Pacte vert pour l'Occitanie

## I - PACTE VERT : UNE DÉMARCHE GLOBALE POUR TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ EN PROFONDEUR

Le dernier rapport du GIEC ne laisse plus de place au doute : au rythme actuel, notre planète connaitra un réchauffement de 2,7°C d'ici 2100. Un constat inacceptable pour une région comme l'Occitanie, particulièrement touchée par les effets du réchauffement climatique. Le Réseau indépendant d'expertise sur les changements climatiques en Occitanie (RECO) estime ainsi le réchauffement moyen en Occitanie à 1,8°C sur le siècle passé et annonce des hausses supérieures à la moyenne planétaire dans les prochaines décennies.

Face à cette urgence à agir, la Région a, dès 2016, pris un tournant décisif en se **fixant pour objectif d'être la première région à énergie positive d'Europe**. Un plan d'actions a été mis en place, structuré autour du développement de la production d'énergies renouvelables – hydrogène vert, éolien en mer, photovoltaïque – et la réduction des consommations énergétiques. La Région s'est en parallèle employée à apporter des solutions concrètes d'accompagnement aux habitants (éco-chèque logement et mobilité notamment), aux entreprises et a mis en œuvre d'ambitieux projets tels que le développement de la filière hydrogène vert ou la création du port de la transition énergétique à Port La Nouvelle.

**« Le Pacte Vert est le symbole du modèle concret du « *faire* » que nous portons en Occitanie », Carole Delga**

Pour aller encore plus loin et généraliser son ambition écologique et sociale à l'ensemble des politiques qu'elle porte, la Région a adopté en novembre 2020 son Pacte vert, une première à l'échelle de l'Europe. Fruit d'un travail collectif impliquant acteurs publics, privés et citoyens, **ce nouveau modèle de développement, composé de 10 plans d'actions, propose des solutions d'avenir pour l'Occitanie**, dans tous les domaines -santé, transport, environnement, agriculture, développement économique, lutte contre les déterminismes sociaux, etc. – et amène des réponses fortes pour répondre à l'urgence climatique et garantir un rééquilibrage territorial.

**Un an après son lancement, les résultats sont là avec 75% des actions présentes dans le Pacte** déjà engagées et des projets d'envergure lancés à l'image de la création de l'Agence Régionale des Investissements Stratégiques (ARIS) pour la souveraineté : relocalisation industrielle ou relocalisation d'activités en Occitanie, mise en œuvre du plan Rail de 800 M€, afin de rénover les lignes existantes, ou encore augmentation du nombre de places de formations paramédicales.

**Avec un budget de 2,2 Mds€ consacré au Pacte vert, soit 59% du budget et une hausse de 10% par rapport à 2021, La Région Occitanie accélère son engagement pour assurer à ses habitants un avenir durable, plus juste et plus sûr.**

# II - BUDGET VERT : EXEMPLARITÉ ET TRANSPARENCE AU COEUR DE LA DÉMARCHE RÉGIONALE

Première Région de France à avoir adopté un budget vert, la Région Occitanie entend illustrer son volontarisme en faveur de la transition énergétique et écologique par une transparence totale au sein de son budget. Cette année encore, une classification rigoureuse de ses dépenses permet d'en évaluer l'impact sur le climat.

## Des dépenses favorables à l'environnement qui augmentent en 2022

**Au total, les dépenses très favorables et favorables représentent 29,1% du budget régional, contre 25,8% en 2021, soit 59 M€ de dépenses supplémentaires.** Cette augmentation est particulièrement notable dans les domaines des transports, avec le développement des infrastructures ferroviaires, de l'éducation, avec une part croissante des investissements dans les lycées dédiés la rénovation énergétique ou encore la construction du Technocampus à hydrogène de Toulouse, et du soutien aux entreprises avec 70% des dossiers soutenus par l'ARIS (Agence Régionale pour les Investissements Stratégiques) – comme l'entreprise GenVia à Béziers (électrolyseurs pour la production d'hydrogène vert).

Réalisé en collaboration avec l'Institute for Climate Economics, structure spécialisée fondée par la Banque des Territoires, et l'AFD, le travail mené a permis de classer l'ensemble des dépenses en 4 catégories :

- **Très favorable**, soit 18,6 % du budget : ces dépenses réduisent directement la consommation d'énergies fossiles et l'émission de gaz à effet de serre : rénovation énergétique des bâtiments et développement des modes de transport décarbonés (acquisition de rames TER et cars convertis à hydrogène, construction de la drague HydroMer à propulsion mixte hydrogène...) ;
- **Favorable**, soit 10,5 % : ces dépenses concourent indirectement à l'efficacité énergétique, en créant un écosystème favorable au climat : développement des circuits courts réduisant les déplacements, mesures de soutien à l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- **Défavorable**, soit 5,2 % du budget : ces dépenses sont des actions carbonées, telles que les transports aériens ou le soutien à la construction des routes nationales et départementales ;
- **Neutre** soit 58,7 % du budget : la majorité des dépenses régionales n'ont pas d'impact significatif sur le climat : le soutien aux acteurs culturels, au pouvoir d'achat (carte jeune...) ou les dépenses en lien avec la santé.

Une petite partie du budget régional (7,2 %) reste à définir, notamment les dépenses en matière de formation professionnelle.

© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

# III - UNE RÉGION BIEN GÉRÉE ET OFFENSIVE, AU SERVICE DE SES HABITANTS

**Après deux années consacrées à faire face aux crises sanitaire et économique tout en préparant l'avenir**, la Région Occitanie poursuit son action en faveur de la relance, de la transition écologique et de l'éducation. Cet effort inédit, avec un impact financier de 800 M€ sur 2020 et 2021, porte aujourd'hui ses fruits, et la gestion responsable par la majorité régionale, permettent à la Région de **maîtriser ses dépenses de fonctionnement au-dessous du seuil de l'inflation, tout en maintenant le plus haut niveau d'investissement français par habitant.**

## Investissement : un budget offensif au service du territoire et de ses habitants

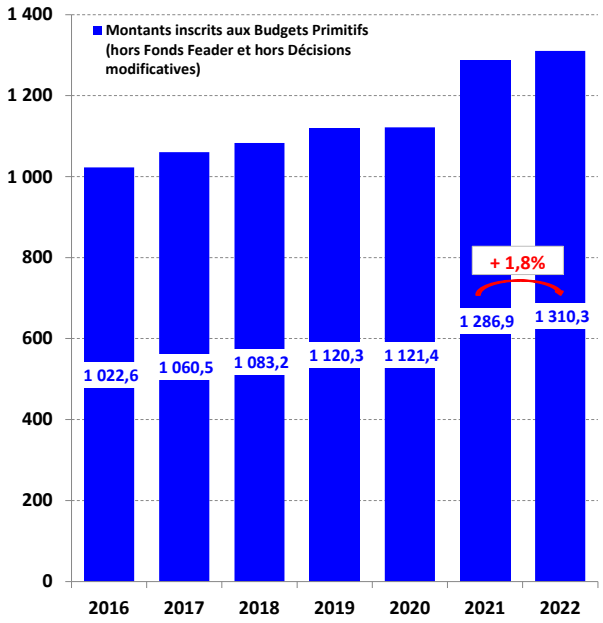


**Des investissements financés à 54% par des ressources propres, objectif : un retour progressif à 70%**

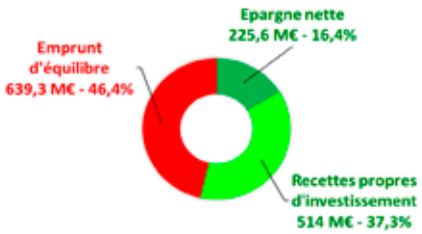


## La Région maîtrise ses dépenses de fonctionnement et reconstitue sa capacité d'autofinancement :

- **Maîtrise des dépenses de fonctionnement** (transports, formation et apprentissage, éducation et jeunesse...) **à 0,7%**, soit inférieure au seuil de l'inflation (estimée à 3 %).
- **Hausse des recettes de 3,5%**, liée au rebond de la consommation et son impact sur la TVA.

⇒ Hausse de la capacité d'autofinancement de 8,5 % et maintien des capacités de désendettement (7,3 ans) en deça de la moyenne des Régions (7,8 ans).

## La baisse des dotations de l'État compensée par l'effort de gestion et le rebond de la fiscalité

**Fortement dénoncée par l'ensemble des présidents de Région lors du Congrès de Régions de France, la baisse des dotations de l'État est de près de 15% en 2022, représentant plus de 63 M€.** Cette baisse intervient alors même que **les Régions sont les collectivités qui ont le plus investi pour faire face à la crise** et, comme l'a constaté la Cour des Comptes, sont de fait aussi les collectivités qui ont subi la plus forte dégradation de leur capacité d'autofinancement.

L'équilibre financier repose donc à la fois sur l'effort de gestion et sur le rebond de la consommation, qui impacte les recettes liées à la TVA (+5,3%).

# Les priorités du **budget régional 2022**

# Pacte vert : la Région protège et construit l'avenir

## I - LA SANTÉ DU QUART D'HEURE : UN ENGAGEMENT CONCRÉTISÉ DÈS 2022

Préoccupation majeure des Français, la santé est au cœur de l'action régionale. Pénurie de personnel avec 25 000 postes d'infirmiers et d'aides-soignants vacants à l'échelle nationale, crise des vocations, désertification médicale entraînant un allongement de la prise en charge des malades : l'épidémie de Covid accentue les fragilités d'un secteur de la santé à bout de souffle. Pour répondre à ces problématiques et garantir l'égal accès de toutes et tous à des soins de qualité, la Région Occitanie développe plusieurs solutions dont **le recrutement de médecins et infirmiers salariés, une formation aux premiers secours gratuite pour tous les lycéens et l'augmentation du nombre de places de formations paramédicales**. Elle concrétise ainsi, pas à pas, son engagement pour la santé du quart d'heure.

### ▶ Lutter contre les déserts médicaux en recrutant des médecins, infirmiers ou sages-femmes

© Bensizerara Sofiane - Région Occitanie

Pour améliorer le quotidien des habitants d'Occitanie et faciliter l'accès aux soins de premiers recours, quel que soit leur lieu de vie, la Région agit **directement en recrutant des médecins, infirmiers salariés ou sages-femmes dans les déserts médicaux.**
**Pour cela, elle votera un montant de 1,25 M€, qui vise au recrutement, d'ici fin 2022, d'une quarantaine de médecins, infirmiers et sages-femmes.**

***Comment ça marche ?***

- **Identification des collectivités intéressées** par le dispositif grâce à 4 appels à manifestation d'intérêt (AMI) : **novembre 2021 puis février, mai et septembre 2022**.
- **Recrutement des médecins, infirmiers ou sages-femmes**. Salariés du groupement d'intérêt public (GIP) associant plusieurs collectivités partenaires ainsi que des représentants des professionnels de santé, ils devront aussi assurer des **visites à domicile. La Région a pour objectif le recrutement d'une trentaine de médecins d'ici la fin de l'année 2022.**
- **Création des centres de santé permettant d'accueillir le personnel médical et paramédical recruté**. Aucun lieu n'ouvrira sans au moins 2 médecins salariés. **Un des premiers centres de santé devrait voir le jour le 1er juillet 2022 à Sainte-Croix Volvestre (territoire Couserans-Pyrénées) en Ariège.**

En parallèle, la Région continuera de soutenir et d'accompagner la création ou l'extension de maisons et de centres de santé **grâce à un montant total de 2,5 M€, comme cela a été fait à Saint-Martin-de-Valgalgues dans le Gard et à Saint-Clar dans le Gers**.

## Sécuriser et protéger les habitants d'Occitanie en formant gratuitement les lycéens aux premiers secours

2 000, c'est le nombre de vies qui pourront être sauvées en un an grâce à la formation des jeunes d'Occitanie aux premiers secours. A partir de début 2022, la Région permettra aux **230 000 jeunes d'Occitanie (lycéens et bénéficiaires de la Carte Jeune), de s'inscrire gratuitement à une formation aux premiers secours PSC1**. La Région prendra en charge le règlement du coût de la formation auprès de l'organisme agréé. **Cette aide sera mobilisable tout au long de l'année, en dehors du temps scolaire**. Pour cela, **la Région votera un montant de 1 M€ au budget 2022**.

### [ RDV en 2022 ]

### À LA RENTRÉE, 147 PLACES DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS SUPPLÉMENTAIRES

Après avoir créé 1512 places de formations paramédicales supplémentaires en 2021, la Région Occitanie poursuit son engagement pour répondre aux besoins croissants du secteur, en finançant la création de 147 places de formation en soins infirmiers supplémentaires pour la rentrée 2022. L'objectif est de former les professionnels de santé de demain en nombre suffisant pour répondre aux besoins des populations.

Au total depuis 2019, la Région Occitanie a ouvert :

+ 500 places de formation en soins infirmiers (+23%)
+ 500 places en formation d'aide-soignant (+44%)
+ 122 places en formation d'auxiliaire de puériculture (+87%)
+ 417 places financées pour la formation accompagnant éducatif et social (+100%)
+ 147 places en formations de moniteurs et d'éducateurs spécialisés ou jeunes enfants (+23%)
+ 40 places en formation d'ambulanciers (+13%)

En parallèle, la Région poursuit ses investissements pour moderniser ou relocaliser les établissements de formation. En 2022, 2 nouveaux chantiers débuteront :

- la relocalisation de l'Organisme de formation au travail social (OFTS) à Marvejols (48)
- la construction du nouvel IFMS d'Auch (32).

Au total, la Région mobilisera plus de 116 M€ pour offrir aux près de 16 000 élèves et étudiants en formations sanitaires et sociales les meilleures conditions d'études.

# II - GRANDS TRAVAUX

## TRANSPORTS : mobilités du quotidien, pouvoir d'achat, emploi et souveraineté au cœur de la stratégie régionale

Moyen d'action transversal pour améliorer le quotidien des habitants d'Occitanie et favoriser la transition énergétique, le développement des mobilités est au centre des priorités régionales. L'effort de la Région pour le développement du rail et des trains du quotidien s'inscrit également dans une **politique volontariste de « grands chantiers », vecteurs d'emplois et levier économique pour l'ensemble du territoire.** Il vise également à soutenir le pouvoir d'achat avec la gratuité des transports scolaires, qui participe à la rentrée la moins chère de France, et le succès de la gratuité des trains liO pour les jeunes voyageurs réguliers **via le dispositif "+=0" qui compte déjà 14 690 inscrits (au 12/12/21)**.

L'année 2022 sera ainsi marquée par la **poursuite du Plan rail et la réouverture de lignes**. Afin de contribuer au confort et à l'optimisation des places disponibles dans les rames, **une nouvelle tranche de rénovation et de modernisation du matériel roulant (rames AGC) sera également engagée en 2022**. Cette année sera enfin marquée par la **création des établissements publics locaux qui porteront les projets de lignes à grande vitesse Toulouse - Bordeaux et Montpellier - Perpignan**.

### Train à hydrogène sur la ligne Montréjeau - Luchon : début des travaux en 2022

Afin de pouvoir accélérer la réouverture de certaines lignes de trains, la Région Occitanie a obtenu l'inscription dans la loi d'orientation des mobilités (LOM) la possibilité de confier aux Régions la maîtrise d'ouvrage des travaux de remise à niveau des infrastructures et leur gestion opérationnelle.

Dans ce cadre, elle porte le projet de **réouverture de la ligne « Montréjeau-Luchon » (36 km)** desservant les hautes vallées du Comminges. Fermée au trafic de voyageurs depuis 2014, cette ligne a été définie comme prioritaire dans le cadre des États Généraux du Rail et de l'Intermodalité lancés en 2016. La Région mobilisera au total **63,5 M€** (5 M€ en 2022) pour la réalisation des travaux qui démarreront cette année, avant une réouverture prévue à **l'été 2023**. Par courrier en date du 9 septembre 2021, le ministre des transports a confirmé la faisabilité du transfert de la gestion des lignes à la Région. Il sera effectif prochainement, après finalisation des formalités nécessaires. **Ce chantier générera la création de 730 emplois directs, indirects et induits.**

Au-delà du chantier de rénovation de la ligne, la Région a décidé de financer l'achat de **3 rames Régiolis bimode à hydrogène** pour un montant de 52 M€ (dont 10 M€ apportés par l'État via l'ADEME). La première de ces rames, produites par Alstom notamment sur le site de Tarbes pour ce qui concerne la chaîne de traction, sera ainsi **testée sur cette ligne à partir de 2023 avant une mise en service à l'horizon 2025.**

Sur ce même principe, la Région a également engagé la reprise en gestion de la ligne Alès-Bessèges, fermée depuis 2012. Après la concertation préalable réalisée au printemps 2021, elle prévoit de mobiliser 66 M€ avec pour objectif de démarrer les travaux en **2024**.

**[ RDV en 2022 ]**

**Réouverture de la ligne de la rive droite du Rhône cet été, après 50 ans de fermeture**

Priorité des **États Généraux du Rail et de l'Intermodalité conduits en 2016**, la ligne de la rive droite du Rhône (82 km et 1h20 de trajet entre Nîmes et Pont-Saint-Esprit) rouvrira aux voyageurs de manière phasée. Dans un premier temps, la **réouverture en 2022 portera donc sur le tronçon Pont-Saint-Esprit - Avignon-centre, avec la desserte quotidienne des deux gares de Pont-Saint-Esprit et Bagnols-sur-Cèze, à raison de 10 trains par jour, soit 5 allers-retours**. Le projet prévoit également une desserte saisonnière et exceptionnelle de Remoulins /Pont-du-Gard.

La Région Occitanie a mobilisé un budget de **plus de 6 M€** pour la conduite des études et la réalisation des travaux sur les gares permettant la réouverture partielle de la ligne.

Le projet global, qui prévoit une réouverture complète de la ligne à l'horizon 2026, représentera au total entre 84 et 109 M€ d'investissement pour la Région. À terme, l'objectif est d'atteindre 9 allers-retours par jour entre Pont-Saint-Esprit et Nîmes via Avignon-centre.

## Lignes de desserte fine du territoire : adopté en 2021, le Plan rail déjà en actions

Déclinaison du Pacte vert pour l'Occitanie, ce Plan rail a notamment pour ambition de **pérenniser le réseau existant, permettre la réouverture de 5 lignes actuellement fermées et atteindre l'objectif de 100 000 voyageurs par jour dans les trains liO à l'horizon 2030**. La Région contribuera à ce Plan à hauteur de **800 M€** et la SNCF mobilisera une équipe entièrement dédiée à la réalisation du programme et au maintien de la performance du réseau **dans le cadre de l'Agence Plan rail, dont 50 nouveaux emplois de cheminots directement financés par la Région.**

**Les lignes ferroviaires suivantes feront l'objet de nouvelles conventions de financement d'études et de travaux en 2022 :**

- Quart Nord-Est toulousain (Tessonnières - Figeac, Tessonnières - Rodez, St-Sulpice - Mazamet) ;
- Le Monastier - Mende - La Bastide-Puylaurent ;
- Toulouse - Auch ;
- Latour-de-Carol - Villefranche-de-Conflent (train jaune) ;
- Villefrance-de-Conflent - Perpignan ;
- Carcassonne - Limoux ;
- (Brive-) Turenne - Saint-Denis-près-Martel - Figeac - Capdenac – Rodez ;
- Foix - Latour-de-Carol ;
- Béziers - St-Chély-d'Apcher ;
- Nîmes – Langogne ;

### Les chiffres clés du Plan rail

- **800 M€ mobilisés** par la Région sur la période 2020 - 2030, dont 79 M€ dès l'année 2022 ;
- **1,3 Mds€ de travaux** réalisés à l'horizon de 10 ans, soit la **création de plus de 15 000 emplois** directs, indirects ou induits ;
- **300 agents SNCF et partenaires** mobilisés pour son déploiement en Occitanie ;
- **50 emplois nets** de cheminots financés par la Région ;
- **18 lignes concernées**.

© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

## Rénovation du matériel roulant : confort des usagers et emploi local

La Région a démarré en 2021 un programme de rénovation technique et de modernisation des espaces **sur les 83 rames de série AGC qui arrivent à « mi-vie ».** Cette opération a notamment pour objectifs d'augmenter la capacité d'emport des rames et d'offrir des aménagements intérieurs entièrement rénovés et conformes aux nouveaux usages des voyageurs. Le budget 2022 prévoit ainsi une enveloppe de **18 M€ qui permettra la rénovation de 15 rames en 2023**. Le programme de rénovation se poursuivra jusqu'à 2030 pour un investissement total de 300 M€. Ces opérations représentent un enjeu majeur pour le territoire en termes de retombées économiques et d'emplois.

## FOCUS SUR… la 1ère étape de rénovation confiée à SAFRA en 2021

La Région a décidé en 2020 de moderniser 25 rames dont l'état ne permettait pas d'attendre les révisions à « mi-vie ». S'étalant jusqu'en décembre 2022, cette opération représente pour la Région un investissement de **16,3 M€**. La 1ère rame rénovée a été livrée le 16 février dernier.

Réalisé par SAFRA (81), ce chantier est venu confirmer le développement de son activité ferroviaire et la reconnaissance de ses savoir-faire d'excellence dans ce domaine. Au-delà des 31 salariés déjà en poste dans l'entreprise albigeoise, ce chantier aura permis **la création de 14 emplois**.

Ce marché, comme ceux accordés aux niveaux national et international aux fleurons régionaux que sont ALSTOM ou encore CAF, souligne le positionnement de l'Occitanie comme un **pôle d'excellence dans le domaine ferroviaire**.

© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

## Lignes à grande vitesse : nouvelle étape en 2022 avec la création des établissements publics locaux

Les protocoles de financement relatifs aux deux projets de LGV (le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest, et la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan) ont été conclus en cette fin d'année 2021 et doivent permettre la **création prochaine, par ordonnance du Gouvernement, d'établissements publics locaux** destinés à porter le financement et à assurer des missions d'appui en matière de maîtrise d'ouvrage. **Le budget 2022 permettra d'amorcer la mise en en place de ces nouvelles sociétés** et d'anticiper au maximum ce qui peut l'être, par exemple en poursuivant les études techniques et en menant des acquisitions foncières nécessaires, sur le tracé de la ligne.

Sur ces 2 projets, estimés à 10 Mds€ pour GPSO et 2,46 Mds€ pour la phase 1 de Montpellier - Perpignan à savoir Montpellier - Béziers (estimation phase 1 + phase 2 : 7,9 Mds€), **la Région s'est d'ores et déjà engagée à mobiliser 41% de la part incombant aux collectivités locales**, représentant **1,3 Md€** pour GPSO et **401 M€** pour la première phase de travaux entre Montpellier et Béziers. Elle a également obtenu un engagement de l'État à hauteur de 40% et portera le projet auprès de l'Union européenne qui devrait intervenir à hauteur de 20%.

### [ RDV en 2022 ]

**GPSO : bientôt une association de préfiguration de l'établissement public local (EPL)**

**Les Régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine s'engagent dans la création d'une association de préfiguration du futur EPL**. La gouvernance du GPSO permettra d'associer les financeurs à la maîtrise d'ouvrage du projet au travers du futur établissement public local qui sera créé par ordonnance en 2022. Dans ce cadre, l'Assemblée plénière du 16 décembre validera la **proposition des Régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine de créer une association de préfiguration**.

Cette association aura pour objet de **conduire en avance les études prospectives relatives aux missions et au fonctionnement du futur établissement public local, notamment** :

❶ Les études relatives à l'ingénierie financière et juridique (modèle économique de financement, travaux d'infrastructure ferroviaire, modèle de gouvernance, etc.) afin de permettre ensuite à l'EPL :

- d'accéder au plus vite aux facilités d'emprunt du marché obligataire ;
- de porter, pour le compte des collectivités associées, l'endettement correspondant à leur quote-part de financement au projet ;
- d'assurer les missions d'ingénierie et d'optimisation financière nécessaire pour permettre aux collectivités membres de gérer au mieux leur rythme de décaissement.

❷ Les études techniques appuyant la maîtrise d'ouvrage du projet assumée par SNCF Réseau.

L'association de préfiguration devrait être opérationnelle en **février 2022**.

## [ RDV en 2022 ]

**Pôles d'échange multimodaux : Réouverture de la gare de Figeac fin 2022 / début 2023**

©Maîtrise d'oeuvre : Carole Nicolas et Pierre Charras, Architecture

Cette année, la Région poursuivra son Plan « Pôles d'Echange Multimodaux » (PEM) à travers le financement d'études et de travaux (**11 M€**). Elle contribuera ainsi à la réalisation de **PEM « exceptionnels », notamment Béziers, Sète ou Alès, ainsi que de PEM urbains ou ruraux** (Grau-du-Roi, Gignac, Vauvert, Vergèze, Lunel, Beaucaire, Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit, Millau, Générac, Montastruc-La-Conseillère, Brax-Lèguevin…).

D'un coût total de 1,9 M€, les **travaux de reconstruction de la gare de Figeac** engagés en 2021 se poursuivront cette année en vue d'une réouverture fin 2022 ou début 2023.

S'agissant du projet de construction du **nouveau bâtiment, la « Halle des Transports » à Toulouse-Matabiau,** véritable pôle d'échange multimodal dans le cadre du projet Matabiau-Quais D'oc, l'attribution du concours d'architecture et le démarrage des études techniques interviendront en 2022. La Région prévoit de mobiliser **plus de 74 M€** pour ce projet d'envergure qui devrait voir le jour à l'horizon 2028.

## Routes : la Région se mobilise pour faciliter et sécuriser les déplacements dans les territoires

En 2022, la Région mobilisera **24 M€** pour accompagner les travaux de modernisation et de sécurisation des routes. A titre d'exemples, elle participera ainsi aux **travaux en cours de la déviation de Gimont sur la RN124**, à **l'achèvement de la déviation de Baraqueville sur la RN88** ou encore aux **travaux de la phase 2 de la déviation de Saint-Béat sur la RN125**.

### FOCUS SUR… Projet de transfert à la Région des Routes Nationales (RN) 116, 20 et 88

À l'occasion d'un déplacement dans les Pyrénées-Orientales au mois de mai dernier, le Premier ministre a annoncé qu'il confierait à titre expérimental, dès l'adoption de la loi 3DS, la gestion des **RN 116 et 20** à la Région Occitanie, à la demande de la Région qui souhaite accélérer les travaux sur ces corridors importants. Cette loi, actuellement en débat au Parlement et qui pourrait être promulguée au premier semestre 2022, ouvre la possibilité aux Régions de reprendre la gestion de certaines routes nationales. Afin d'accélérer sur le développement et la modernisation de ces itinéraires indispensables en matière d'aménagement et d'attractivité dans ces territoires, la Région Occitanie a en effet proposé d'intervenir directement sur le pilotage des travaux et la gestion des infrastructures.

Par ailleurs, la **RN 88** étant un axe essentiel pour l'Occitanie, la présidente de Région a annoncé en novembre 2021, à l'occasion d'un déplacement dans l'Aveyron, qu'elle demanderait également le transfert de cette route à l'État. D'ores et déjà, eu égard aux enjeux de développement économique et touristique ainsi que de mobilité en Aveyron, en Lozère, et de part et d'autre car cette route relie également le Tarn et la Drôme, **la Région a souhaité engager une concertation avec les usagers et acteurs locaux sur l'avenir de cet itinéraire**. Elle démarrera le **20 janvier prochain à Sévérac-d'Aveyron**, l'ors d'une réunion exceptionnelle des Comités Départementaux des Mobilités de l'Aveyron et de la Lozère sur le **thème « mobilité dans les territoires ruraux : la RN88, un axe essentiel ».** Elle sera suivie d'ateliers participatifs publics, en Aveyron et en Lozère, au printemps 2022.

## LYCÉES : plus de 200 M€ pour offrir aux jeunes des établissements plus verts, plus sûrs et plus accessibles

L'Occitanie se distingue d'autres régions en raison de la pression démographique qui s'exerce sur certains territoires et nécessite la construction de nouveaux lycées pour accueillir les élèves. **2022 sera notamment marquée par l'ouverture du lycée de Gragnague** à la rentrée prochaine (voir ci-après). Afin de préparer l'avenir, la Région prévoit également, **sur les 6 ans à venir, l'ouverture de 5 nouveaux lycées** : Auterive (31), Cournonterral (34) ainsi que 2 lycées supplémentaires sur l'aire Toulousaine et un à l'Est de Montpellier. La Région réalisera également de **nombreux chantiers de réhabilitation et modernisation** des établissements existants.

### [ RDV en 2022 ]

**Ouverture du lycée de Gragnague (31) en septembre 2022**

L'ouverture de ce nouveau lycée permettra de répondre à la forte pression démographique dans le secteur du Nord Est toulousain et de réduire les temps de transport de nombreux jeunes. D'une surface de 18 000 m², cet établissement à énergie positive pourra accueillir **un peu plus de 1700 élèves** et disposera à terme d'un **internat de 128 places**. Les travaux représentent un investissement de **49,5 M€** de la Région Occitanie. Côté formations, cet établissement sera résolument tourné vers l'avenir : le lycée de Gragnague sera le lycée du digital, avec des formations techniques et professionnelles orientées vers les métiers du numérique, en plus des enseignements généraux. Il accueillera dès la rentrée 2022 des élèves de seconde et de première.

Toujours en Haute-Garonne, la Région investit cette année **7 M€** pour lancer **l'extension du lycée Léon Blum de Villefranche-de-Lauragais**, ouvert en 2016. Ces travaux permettront de **porter la capacité du lycée à 1000 élèves** (contre 850 aujourd'hui).

### Les chiffres clés de l'investissement dans les lycées en 2022

- **160 M€** pour les **travaux de réhabilitation et restructuration** des lycées, soit la **création de 1 860 emplois** directs, indirects ou induits ;
- **Près de 26 M€** pour **l'entretien** des lycées, dont **16 M€** pour leur mise en **sécurité ;**
- **15,5 M€** pour les **nouveaux lycées** (poursuite des travaux et études).

**Depuis 2016, l'investissement annuel moyen de plus de 200 M€ de la Région dans les lycées contribue à soutenir l'activité économique du bâtiment, générant plus de 2 000 emplois annuels dans le secteur.**

## La Région modernise, agrandit et améliore l'efficacité énergétique de ses lycées

Une cinquantaine de chantiers seront poursuivis et lancés en 2022, pour améliorer les conditions d'accueil des lycéens. La Région souhaite notamment mettre l'accent sur les **travaux d'économie d'énergie**, ainsi que sur la **modernisation et l'agrandissement** des **internats** et services de **restauration**. Parmi les opérations emblématiques à venir en 2022 :

- La rénovation de l'internat du **lycée Charles Cros à Carcassonne** (11),
- L'extension de la restauration du **lycée Jean Jaurès à Saint-Clément-de-Rivière** (34),
- La rénovation du service de restauration **lycée Philippe Lamour** et des ateliers au **lycée Jules Raimu à Nîmes** (30),
- La rénovation du service de restauration au **lycée Bellevue à Toulouse** (31),
- La restructuration du lycée, y compris de la chaufferie bois, du **lycée Norman Foster à Beaumont-de-Lomagne** (82),
- La restauration au **lycée Dr. Lacroix à Narbonne** (11),
- La restauration au **lycée Tissié à Saverdun** (09),
- La poursuite de la restructuration du **lycée Jean-Baptiste Dumas à Alès** (30),
- La restructuration de l'internat du **lycée Victor Duruy à Bagnères-de-Bigorre** (65),

© Saada Romain - Fabien Ferrer - Région Occitanie

### FOCUS SUR... l'objectif 100 % de lycées sécurisés d'ici 2023

La Région s'est engagée à mobiliser 30 M€ au total pour sécuriser 100 % de ses 224 lycées publics d'ici 2023, dans le cadre de la mise en œuvre du « Plan régional de prévention, de sensibilisation et de protection vis-à-vis des violences ». Après avoir investi 14 M€ en 2021, **la Région poursuivra son effort en 2022 avec une nouvelle enveloppe de 16 M€** pour atteindre son objectif. De plus, la Région accompagnera financièrement les collectivités à hauteur de 30% pour la sécurisation des abords des lycées.

## ÉCONOMIE BLEUE : la Région fait du développement des ports régionaux une priorité

En 2022, la Région poursuit ses investissements pour **moderniser et renforcer l'attractivité de ses ports régionaux**. Elle y consacre une enveloppe de près de 129 M€ d'investissements pour développer de nouveaux projets et poursuivre les travaux en cours, permettant la **création de plus de 1 000 emplois**.

Boutonnet Laurent - Région Occitanie

Sur le **port de Sète-Frontignan**, plusieurs études opérationnelles seront conduites : pour **la construction du quai 1 I, l'aménagement du quai Richelieu et la réparation de la digue Zyfmar**. La construction de **la première drague de France fonctionnant à l'hydrogène HydroMer**, démarrera avec la création d'un poste à quai adapté pour l'accueillir. Ce nouvel outil est indispensable pour l'entretien et le maintien de la profondeur des bassins portuaires. Cette construction se poursuivra tout au long de l'année 2022. Pour continuer d'augmenter le potentiel de développement du port, de nouvelles acquisitions foncières seront réalisées.

**À Port-La Nouvelle**, la construction du quai lourd éolien, qui servira à la construction, l'assemblage, l'installation et la maintenance des éoliennes, a été achevé en 2021. En 2022, la transformation du port continue d'avancer avec la **poursuite de la construction, par la Région, des digues qui délimiteront le nouveau bassin portuaire**. Elles seront livrées fin 2023. Également dès 2022, la SEMOP Port-La Nouvelle prendra le relais pour continuer l'aménagement du port et le doter des infrastructures pour accueillir les activités de la filière de l'éolien flottant, une filière émergente créatrice d'emplois sur le territoire.

**Au Grau-du-Roi**, la Région s'engage également pour **la modernisation du port avec notamment l'opération de remplacement des pontons de pêche, financé au total à hauteur de 3 M€ par la Région**. En 2022 pour la rénovation de 3 pontons, une enveloppe de **700 000€** est attribuée.

Enfin, la Région poursuit ses investissements pour **développer le réseau ferré portuaire**, sur les ports de Port-La Nouvelle et de Sète-Frontignan, où les travaux du nouveau terminal ferroviaire démarreront. Ces travaux permettront d'augmenter le transports de marchandises via le train et réduire les émissions de $Co^2$.

© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

## Une politique sportive qui contribue à la réalisation de grands travaux sur l'ensemble du territoire pour accompagner le SPORT POUR TOUS

En 2022, la Région poursuit sa politique sportive qui favorise l**e développement des pratiques sportives partout et pour tous, accompagne les projets sportifs de tous les territoires** et contribue au rayonnement de l'Occitanie. Avec notamment :

- **10,35 M€** pour continuer les investissements dans les **Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Toulouse et Montpellier-Font-Romeu** afin de conforter leur statut de bases d'entrainement d'excellence et de référence pour la préparation aux grandes compétitions sportives nationales et internationales.
- **10 M€** pour **accompagner les collectivités et associations dans la création et la réhabilitation d'équipements sportifs sur l'ensemble du territoire**. Par exemple en 2022 : la restructuration du stade Paul Lignon à Rodez (12), la création du complexe sportif de Matemale (66), la rénovation du patinodrome de Pibrac (31) ou encore les constructions des gymnases pour le futur lycée de Cournonterral (34) et le lycée Picasso à Perpignan (66).

© Darnaud Antoine - Région Occitanie

### FOCUS SUR... 11M€ pour le Centre de Préparation à la Haute performance du CNEA de Font-Romeu (66)

La Région Occitanie a décidé de poursuivre ses efforts afin de développer l'attractivité du site de Font-Romeu en lançant la construction du Centre de Préparation à la Haute Performance (CPHP). D'une superficie de 9 200 m², le CPHP sera notamment composé d'un bassin nordique extérieur de 50m qui fera de Font-Romeu le seul site de préparation sportive au monde doté d'un tel équipement à cette altitude.

Cet investissement majeur pour le territoire, estimé à 45 M€ au total et qui créera plus de **500 emplois**, va permettre de renforcer le positionnement du site de Font-Romeu pour qu'il devienne le site phare de la haute performance sportive mondiale en Occitanie et attire de nouvelles délégations sportives françaises et internationales. Maitre d'ouvrage pour la réalisation de cet équipement, la Région affectera en 2022 une enveloppe de 11 M€ pour ce projet.

# III - POUR RÉPONDRE À L'URGENCE ÉCOLOGIQUE, LA RÉGION ACCÉLÈRE

La Région Occitanie poursuit en 2022 le déploiement de sa politique écologique et énergétique afin d'**amener progressivement le territoire vers l'objectif fixé : devenir la 1ère région à énergie positive d'Europe**.

Lutte contre la précarité énergétique des ménages, développement des **énergies renouvelables**, accompagnement de **la rénovation des bâtiments publics et des logements, gestion des déchets, éducation à l'environnement et au climat**, développement de l'**économie circulaire**, préservation de la **biodiversité, soutien aux filières** et aux **Parcs Naturels Régionaux** sont autant d'objectifs que poursuit la Région en lien avec son Agence Régionale de l'Energie et du Climat (AREC). La Région souhaite également faire de la transition écologique et énergétique une **opportunité pour l'économie du territoire et l'emploi**.

© Darnaud Antoine - Région Occitanie

## En 2022, d'ambitieux projets voient le jour

- Poursuite de l'**accompagnement des lauréats de l'Appel à projet « Territoire d'hydrogène »** sur des projets de production, de distribution et d'usage ainsi que le **lancement des premières opérations du projet « Corridor H2** » qui fera de l'Occitanie un des leaders européens de la mobilité routière décarbonée. La Région mobilisera une enveloppe de **29 M€** pour aider les projets retenus ;
- Le **soutien aux opérations exemplaires en matière d'efficacité énergétique des bâtiments** : réduction de la consommation, utilisation de matériaux écologiques et locaux, réduction des déchets de chantier. Près de **7 M€** y seront consacrés en 2022, et permettront par exemple de soutenir l'éco-construction d'un **pôle de vie et d'accueil intergénérationnel à Argences-en-Aubrac** (12) pour un montant de **1,8 M€**, l'éco-construction de **30 logements en habitat participatif** pour le Comité Ouvrier du logement à **Couffouleux** (81) pour **1,1 M€** ou l'éco-construction d'un **refuge animalier** à **Pollestres** (66) pour **390 000 €** ;
- **Rénov'Occitanie**, le Service Public Intégré de la Rénovation Energétique : après le déploiement de 31 guichets uniques de la rénovation énergétique en 2021, la Région allouera une enveloppe de **4,3 M€** pour financer les guichets en 2022 ;
- L'élaboration du **Plan Habitat Durable** : basé sur les conclusions du rapport Gardinal, ce Plan aura pour ambition d'entraîner une évolution de l'habitat sur le volet énergétique tant au niveau des matériaux utilisés que des usages ;
- La **préfiguration du Parc Naturel Régional (PNR) de l'Astarac** : outre le soutien aux 8 Parcs classés, la Région s'implique pour accompagner les territoires dans la création de parc naturel. Après la création du PNR Corbières Fenouillèdes, la Région poursuivra son accompagnement dans la phase de préfiguration du PNR Comminges Barousse Pyrénées lancée en 2021 et soutiendra le territoire de l'Astarac ;
- Le lancement de la **3ème édition du budget participatif « Ma Solution pour le Climat »** : afin d'accélérer la transition écologique en Occitanie et impliquer les citoyens dans cette dynamique, la Région Occitanie a lancé en 2019 son budget participatif « Ma solution pour le Climat », dédié à la mise en œuvre de solutions concrètes répondant aux enjeux climatiques sur le territoire régional. **Depuis 2019, 68 projets ont été soutenus pour un montant de 5,1 M€. En 2022,** la Région y consacrera **1,4 M€.**

- Après avoir fortement soutenu la reprise d'activité des entreprises viticoles, la commercialisation et la valorisation des vins d'Occitanie, la Région va relancer le travail sur le **contrat de filière viticole** avec comme objectif premier **l'appui au maintien du potentiel de production**. A ce titre elle déploiera une **première enveloppe de 1,8 M€ pour 2022** afin de travailler en amont sur la prévention des aléas de production dont les aléas climatiques (sécheresse, gel, etc.) Un **travail conjoint avec les professionnels** sera mené dès le mois de janvier 2022 pour définir les mesures de soutien qui seront proposées dans ce cadre.
- **Gestion quantitative de la ressource en eau** : la Région est candidate à la **reprise des concessions hydrauliques appartenant à l'État**, et gérées par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG), en particulier autour du réseau de la rivière Neste essentiel pour de nombreux usages de l'eau (agricoles, environnementaux, etc.). La Région souhaite investir dans ces concessions pour rendre son territoire encore plus résilient face au changement climatique. **2 M€** sont d'ores et déjà prévus pour participer, aux côtés de la Région Nouvelle Aquitaine, à la **recapitalisation de la CACG** qui pourrait devenir le nouveau bras armé d'une nouvelle politique régionale de la gestion quantitative de l'eau dans l'Ouest du territoire.
- Dans le cadre de la PAC 2023-2027, l'année 2022 verra l'écriture du programme régional FEADER qui guidera la politique agricole de la Région pour 5 ans. La Région Occitanie a défini 3 principaux objectifs : **la transition agro-écologique** en accompagnant les agriculteurs dans la mise en place de pratiques plus durables, le **renouvellement des générations** en soutenant fortement l'installation de nouveaux agriculteurs et la **simplification des démarches administratives**. Pour leur mise en œuvre sur la période 2023-2027, 440 M€ de fonds FEADER seront mobilisés.

## FOCUS SUR... le développement d'une agriculture plus durable en Occitanie

Depuis 2016 la Région Occitanie s'est fortement investie pour accompagner les acteurs agricoles et de la ruralité face aux défis environnementaux, climatiques et économiques auxquels ils sont aujourd'hui confrontés. Après l'expérimentation des **contrats agriculture durable** en 2021, la Région investira cette année 1 M€ pour leur généralisation. Ainsi, elle apporte son soutien au développement d'une agriculture durable afin de garantir de meilleures conditions de vie aux travailleurs agricoles, tout en favorisant le développement d'une production respectueuse de l'environnement.

© Darnaud Antoine - Region Occitanie

**Le lancement opérationnel de la foncière agricole d'Occitanie renforcera également les installations, avec un objectif d'une trentaine de nouveaux jeunes exploitants sur le territoire régional en 2022**. Ce soutien sera renouvelé notamment l'accompagnement des **exploitations agricoles via des aides à l'installation et au renouvellement des générations** (1,70 M€), l'**accompagnement de la filière agricole biologique** (2,2 M€) et des **filières végétales** (600 000 €), ainsi qu'**aux entreprises agro-alimentaires** (7,75 M€), ou encore pour le **développement de la filière bois** et de ses 32 000 emplois (1,9 M€).

Autorité de gestion des fonds européens FEADER, la Région gérera en 2022, 317 M€ et pourra ainsi appuyer son action en faveur des agriculteurs, exploitations et territoires d'Occitanie.

## Les chiffres clés : 95,4 M€ (+ 20%) consacrés en 2022, dont :

- **10 M€** pour la biodiversité et le patrimoine naturel
- **2,7 M€** pour l'économie circulaire et les déchets
- **44,5 M€** pour l'énergie, l'air et le climat, notamment les premières grandes opérations du Plan Hydrogène vert, le développement des énergies renouvelables mais aussi à la rénovation énergétique
- **2 M€** pour l'éducation à l'environnement et au climat
- **6 M€** pour la prévention et la gestion des risques notamment pour faire face aux épisodes de catastrophes naturelles
- **23,6 M€** de crédits européens FEDER gérés par la Région, pour la transition écologique et énergétique

© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

## [ RDV en 2022 ]

### Adoption du Plan Nature Régional NOÉ

La Région Occitanie souhaite faire de la nature **l'affaire de tous**, et en premier lieu des citoyens. Elle engage donc une **démarche innovante, première en France à l'échelle régionale, de construction d'un plan nature pour l'Occitanie** qui permettra au plus grand nombre de s'**impliquer dans la protection de la nature**, de découvrir et de prendre conscience de l'importance de la nature et de **vivre en bonne santé** grâce à ses bienfaits.

**La concertation** en lien avec les habitants, les collectivités locales, les entreprises et les associations durera **jusqu'en avril 2022**. Cette concertation sera ponctuée par les **Assises régionales de la Biodiversité** qui se déroulent en janvier 2022 et dont l'objectif sera de faire un point d'étape sur la Stratégie Biodiversité et de co-construire le Plan Noé en lien avec les partenaires. L'adoption du Plan devrait avoir lieu en juin prochain.

**Une action dédiée de lutte contre la pollution lumineuse et la reconquête d'un ciel étoilé sera également lancée**. La Région a déjà établi une cartographie de la pollution lumineuse pour une prise en compte dans les documents d'urbanisme et une politique d'extinction des éclairages publics et privés pour protéger la biodiversité nocturne. Une politique plus large, en lien avec les économies d'énergie, la valorisation touristique du ciel étoilé, sera engagée en 2022.

# IV - ANCRER LES COMPÉTENCES, LES EMPLOIS ET LES ACTIVITÉS DANS LES TERRITOIRES : UNE AMBITION GLOBALE AU CŒUR DU PACTE VERT RÉGIONAL

Les effets de la crise économique provoquée par la crise sanitaire ont été particulièrement brutaux pour l'économie régionale. Si les signes de reprise enregistrés dans le courant de l'année 2021 s'avèrent encourageants et plus rapides que prévu, tous les secteurs n'ont pas encore retrouvé leur activité « normale » d'avant crise. Certains (hôtellerie-restauration, BTP, transports, numérique ou encore industrie aéronautique) souffrent par ailleurs d'un manque de main d'œuvre sur des métiers et les entreprises peinent à pourvoir des emplois nécessaires à leur développement. Dans ce contexte, et pour continuer d'**accompagner la reprise économique**, la Région mène **une politique nouvelle en faveur de l'emploi** qui tient compte des enseignements et des nouveaux enjeux liés à la crise Covid. Une politique qui concrètement :

- Favorise la **création des emplois de demain** et la **formation** aux métiers d'avenir ;
- Accompagne **la relance et les transformations** numérique, écologique et économique des entreprises ;
- Permet la **localisation et la relocalisation** des savoir-faire, des productions et des emplois industriels et renforce ainsi la **souveraineté économique du territoire**.

Trois temps forts marqueront ainsi l'année 2022 :

## Au premier trimestre, un « Pacte pour l'embauche »

Mobilisant ses partenaires, collectivités, chambres consulaires et acteurs économiques, la Région Occitanie lancera un « Pacte pour l'embauche » pour développer l'emploi, notamment pour celles et ceux qui en sont les plus éloignés, et pour mieux répondre aux besoins en compétences de l'économie régionale. Elle s'appuiera notamment sur une offre de formation repensée et orientée vers les métiers verts, ainsi que sur des aides individuelles pour lever les freins à l'emploi.

## Au printemps, de nouvelles initiatives en faveur de l'orientation et de l'accès aux stages

La Région va proposer une nouvelle solution pour **ouvrir les portes des entreprises à tous les jeunes** à la recherche de stages, sur tous les territoires, comme elle le fait désormais pour les élèves de 3ème. **L'information sur les métiers** dans les établissements scolaires sera également renforcée avec le dispositif **« Aller vers »**, que la Région souhaite expérimenter début 2022 dans quelques lycées et collèges. L'objectif ? Cibler les **métiers qui recrutent** sur des **secteurs en tension** et inviter les acteurs de ces métiers (professionnels, apprentis, etc.) à venir en **parler directement aux jeunes**.

## En juin, une nouvelle Stratégie régionale pour l'Emploi et la Croissance

Avec l'ambition d'apporter des réponses concrètes et utiles aux territoires et habitants d'Occitanie, la Région lance l'élaboration de sa future Stratégie régionale pour l'Emploi et la Croissance afin d'**adapter l'ensemble de ses politiques publiques** en matière de **tourisme**, de **développement économique**, d'**aménagement** et de **foncier**, de **formation**, d'**orientation**, d'**enseignement supérieur**, de **recherche** et d'**innovation**, tout en répondant aux priorités du Pacte vert. Une **phase de concertation** sera organisée dans les territoires au **printemps 2022**, avant l'adoption en juin de la nouvelle Stratégie régionale pour l'Emploi et la Croissance pour la période 2022-2028.

**[ RDV en 2022 ]**

**« Fabriqué en Occitanie » : faire rayonner les savoir-faire et soutenir l'emploi local**

La Région vient de donner le coup d'envoi d'une mobilisation renforcée pour **soutenir le consommer régional** avec la présentation, le 6 décembre dernier, de la signature « **Fabriqué en Occitanie** », complémentaire de Sud de France, et de la campagne de promotion « **Prenez le Parti des Produits d'Occitanie / #JeVotePPO** ». Lancée quelques semaines avant les fêtes, cette campagne incite les consommateurs à privilégier dans leurs achats les produits et l'artisanat d'Occitanie et rappelle l'impact de la consommation sur la préservation et le développement des emplois locaux. En 2022, la signature régionale 'Fabriqué en Occitanie' permettra de franchir une nouvelle étape dans la stratégie régionale de valorisation et de promotion des circuits-courts, dans la continuité de ce qui a été réalisé depuis plusieurs années, avec notamment la démarche #DansMaZone.

# POUVOIR D'ACHAT : MA RÉG

## Formations paramédicales :

- **+ 1 679 places** de formations
- Prise en charge de la totalité des **frais de scolarité**
- **Bourse d'étude** pour les étudiants

## Bien manger pour tous :

pour les étudiants, distribution de **paniers repas d'une valeur de 15€** composés de produits régionaux et de qualité.



MA RÉGI UTI AU POU D'ACH

## Premiers secours :

**formations gratuites** pour tous les lycéens

## Manuels scolaires gratuits

soit **une économie de 160 €** environ.



## Un ordinateur portable gratuit

## Carte jeune :

**500€ d'économies** en moyenne par lycéen par an

## Équipements professionnels

distribués gratuitement aux lycéens des filières pro **(jusqu'à 600€ d'économies)**

**15 €** de participation pour une **licence sportive UNSS**.

**20 € par lycéen** pour **encourager la lecture**.

# GION UTILE AUX HABITANTS

A
ION
LE
UVOIR
HAT

Grâce au **revenu écologique**, **jusqu'à 1000€ d'aide** (toutes ressources confondues) pour orienter les jeunes vers les métiers verts et les accompagner dans leur parcours de formation ou leur projet de création d'entreprise

**Rénov'Occitanie** : **31 guichets uniques** de conseil et une aide allant **jusqu'à 1500€** pour la rénovation énergétique.

Jusqu'à **2000 € d'aide** pour l'achat d'un **véhicule électrique ou hybride** rechargeable d'occasion

**1,5 million** de **billets de trains liO à 1€**

**Gratuité des trains régionaux liO** pour les voyageurs réguliers de 18 à 26 ans

**De 240 € à 685 € versés chaque mois pour les demandeurs d'emploi** suivant une formation financée par la Région. Possibilité d'aides aux déplacements et à l'hébergement.

**Jusqu'à 650 € d'aide** pour l'achat et l'utilisation d'un **vélo électrique**.

**Chaque billet de TER** est **financé à 75 %** par la Région.

**370 lignes de car liO à 2 € maximum**.

**Gratuité des transports scolaires** de la maternelle au lycée **(de 48 à 315€ d'économies)**.

**1er départ en vacances** : **Aide aux enfants** issus de familles modestes afin qu'ils profitent d'un séjour de vacances

**Carte Occ'ygène** : **Réductions sur des activités de loisirs** pour les familles, jeunes, séniors et soignants

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

## 2ÈME PARTIE

# PACTE VERT : STRATÉGIE OCCITANIE POUR UNE CULTURE PARTOUT ET POUR TOUS, 2022-2028

# La Région dévoile sa nouvelle stratégie culturelle "La culture partout et pour tous"

La stratégie culturelle 2022-2028 est le résultat d'une large concertation menée avec les acteurs culturels lors des **jeudis de la culture**, ayant réunis 700 acteurs culturels entre février et septembre 2021, et des **concertations citoyennes** réalisées lors de l'élaboration du Pacte vert. L'ambition de cette stratégie est de poursuivre la dynamique impulsée depuis 2016 tout en affirmant de nouvelles priorités. Cette stratégie défend la culture partout et pour tous et doit permettre d'avoir une attention particulière sur les publics et la jeunesse, de **consolider la création et la diffusion d'œuvre culturelles**, éléments fondamentaux garantissant le **dynamisme culturel du territoire, l'emploi et la qualité de vie** des habitants et des professionnels de la culture.

© Lapeyrere Sébastien - Région Occitanie

Construite autour d'un axe fort : l'**oralité**, cette nouvelle stratégie affiche **cinq grandes priorités**.

## Priorité 1 : Emanciper et susciter le désir de culture pour les plus jeunes

La Région souhaite réintroduire la culture dans le quotidien des habitants d'Occitanie, et plus particulièrement chez les jeunes. La crise sanitaire, en pertubant les pratiques sociales et culturelles, a pénalisé en premier lieu les jeunes en attente de rencontres, de partage et de dialogue. En prenant en compte ces évolutions de fréquentation de lieux culturels ainsi que les attentes des différents publics, la Région a la volonté de **susciter chez les jeunes et les publics éloignés un intérêt pour la culture**. Elle a un **rôle fondamental** à jouer pour permettre à tous, et aux jeunes, de se construire dans la société. Parmi les actions phares qui seront mises en place :

- La Région est candidate à l'expérimentation, inscrite dans le cadre de la loi 3DS, et proposer à l'Éducation Nationale **un nouveau cycle obligatoire d'enseignement et de pratique de tous les arts dans le 1er cycle**. Réalisé par des équipes artistiques extérieures, ce cycle permettrait d'offrir à chaque jeune la possibilité d'accéder à une pratique culturelle ;
- Rapprocher **les lieux institutionnels de culture et les lieux d'éducation populaire** et d'**animation socio-culturelle**.

La Région souhaite aussi valoriser les actions autour de **l'expression orale**, de la **parole retrouvée**, de **l'écoute et des échanges**. Elle accompagnera les actions autour de l'expression permettant de **renouer ou renforcer le lien entre les habitants et la culture** avec une attention portée au public jeune. Par exemple, à travers le **Plan Langues Occitane et Catalane**, la Région renforcera les actions dédiées à l'enseignement, à la transmission ou à la diffusion des langues et cultures régionales. Par ailleurs, un **Appel à projets « Oralité », « Créations sonores »** et **« Radios itinérantes »** sera lancé fin 2022 pour soutenir les initiatives autour de la découverte des œuvres et l'expression des habitants.

## ▶ Priorité 2 : Relier en poursuivant le maillage du territoire par la culture

La crise sanitaire et économique a souligné l'importance des relations sociales et des lieux de rencontres culturelles. La Région souhaite rapprocher **les lieux culturels des habitants afin de permettre à tous d'accéder à la culture partout**. Pour cela la Région va notamment :

- Créer une **appellation régionale « Les relais culturels »** dans le cadre du budget participatif, destinés à des projets culturels situés dans des zones rurales et favorisant la proximité et le lien social avec les habitants ;
- Proposer un **pacte territorial pour la culture** en lien avec les collectivités territoriales afin d'articuler les politiques publiques et les priorités culturelles ;
- Développer le **dispositif Evasio Culture** permettant l'accès au patrimoine et aux grandes manifestations culturelles en couplant billet de train et accès aux sites ;
- Poursuivre le **soutien aux radios associatives et aux cinémas itinérants**, outils de dialogue, de découverte et de rencontres et de sociabilité sur tout le territoire ainsi qu'aux **festivals et manifestation littéraires et audiovisuelles** vecteur de découverte, d'émotions partagées et de lien social.

## ▶ Priorité 3 : Structurer – La création comme priorité à l'action de la Région

La Région place l'aide à la création au cœur de ses priorités pour soutenir les différentes filières de la culture et du patrimoine, et assurer leur dynamisme culturel et économique. Tout en poursuivant son engagement auprès des filières de l'audiovisuel, du spectacle vivant et du livre, une attention particulière sera portée aux arts visuels (galerie d'arts, lieux d'exposition…) pour rendre ses artistes plus visibles et accessibles auprès des habitants. Développer la création culturelle c'est aussi **soutenir les emplois sur le territoire**. La Région y veillera **en développant les actions de formations**. Quelques exemples d'actions qui seront mises en place :

- **Structurer des filières pour soutenir l'emploi** : Arts contemporains, Cirque, Arts visuels, Industries Culturelles et créatives ;
- Renforcer le soutien à la filière audiovisuelle via la **consolidation du Fonds Régional d'Aides pour la Création Audiovisuelle** ;
- **Maintenir les temps d'échanges** entre professionnels (Jeudis de la Culture…) pour favoriser le dialogue au sein des filières ;
- **Valoriser l'offre de formation auprès des acteurs culturels** ;
- **Soutenir les chantiers archéologiques** faisant appel à des étudiants, leur permettant d'acquérir de l'expérience professionnelle.

## ▶ Priorité 4 : Transformer et adapter le secteur culturel aux défis du changement climatique

Parce que la culture joue un rôle essentiel dans l'éveil des consciences, elle doit s'adapter aux nouvelles attentes de la société et aux défis du changement climatique. Pour cela, la Région va **accompagner les professionnels dans la mise en place de pratiques plus respectueuses de l'environnement grâce à la création de nouveaux outils**. Également la Région a à cœur de **proposer une offre culturelle diversifiée**, répondant aux différentes envies culturelles des publics. Quelques exemples d'actions adoptées :

- Accompagner le **développement de ressourceries culturelles dans les territoires** ;
- **Accompagner la mise en place d'une plateforme « Ressources en ligne »** permettant le partage de matériels ou de solutions écoresponsables ;
- En partenariat avec l'Agence Régionale Energie Climat (AREC), **créer un guide de bonnes pratiques** à destination des professionnels de la culture, pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux pour l'organisation de manifestations culturelles ;
- **Créer un label reconnaissant l'engagement citoyen de commerces, évènements, de lieux culturels**.

## ► Priorité 5 : Réinventer les pratiques culturelles

Les confinements ont modifié les pratiques culturelles. Pour mieux connaître ces nouveaux usages et mieux connaître les attentes des publics, la Région va lancer **un travail d'étude des différents secteurs culturels**. Ces nouvelles connaissances permettront d'être plus réactif face aux changements, de **renouveler l'offre culturelle** et, si nécessaire, d'adapter les dispositifs d'aides. Quelques exemples d'actions adoptées :

- **Dresser un état des lieux** de secteurs ou problématiques spécifiques ;
- **Favoriser l'open data et le partage de données** ;
- Penser la **« culture du futur »** en lien avec la Cité de l'économie et des métiers de demain ;
- Faire du musée **Narbo Via un laboratoire de médiations culturelles** en lien avec le réseau des EPCC.

**[ RDV en 2022 ]**

**Les principaux temps forts de la culture en Occitanie**

- Le **festival Total Festum** de mi-mai à mi-juillet ;
- **Les Journées Portes Ouvertes des ateliers d'artistes** en octobre 2022 ;
- **Célébrations des 400 ans de Molière**, en partenariat avec la ville de Pézenas, tout au long de l'année 2022 ;
- **Inauguration de l'extension du Musée d'art moderne de Céret** en mars 2022, en partenariat avec l'Etat, le Département des Pyrénées-Orientales et la ville de Céret ;
- **L'ouverture partielle du « Château Laurens »** à Agde est souhaitée par la commune pour les Journées Européennes du Patrimoine 2022. L'ouverture définitive de l'établissement au public devrait intervenir en septembre 2023. La restauration de très grande ampleur du bâtiment et de son mobilier est un témoignage unique d'Art Nouveau dans notre région, legs exceptionnels du Docteur Laurens.

**Les chiffres clés**

**Plus de 67 M€ consacrés à la culture en 2022, un budget sanctuarisé**

- **4,7 M€ pour la création audiovisuelle**
- **5 M€** pour l'équipement des structures du spectacle vivant
- **3,8 M€** pour soutenir les langues catalanes et occitane
- **16,2 M€** pour le spectacle vivant
- **3,3 M€** pour soutenir l'organisation de manifestations culturelles
- **2,7 M€** pour l'art contemporain

# NOTES

# NOTES

**CONTACT PRESSE**

**Service de presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**
service.presse@laregion.fr
Toulouse - 05 61 33 53 49 | 52 75
Montpellier - 04 67 22 81 31

@presseoccitanie I laregion.fr

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée